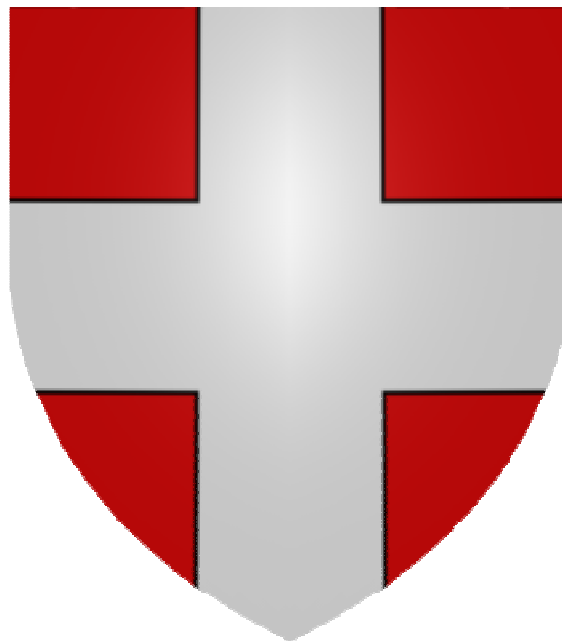




Pascal DURANDARD

Généalogies savoyardes

Famille Rapin, à Sééz



Version janvier 2020



Les Rapin de Séez ne figurent pas dans cette paroisse au recensement de 1561. Ils sont assurément venus de Maurienne, et peut-être issus de la célèbre famille noble originaire de Valloire. Rien ne permet de confirmer cette hypothèse, mais on peut tout de même remarquer qu'au moment où Emmanuel-Philibert recouvre ses États, il confie à deux Rapin (deux frères) les principales charges qui concernent l'administration de la Tarentaise : l'aîné est juge mage de 1559 à 1568, le cadet bailli de 1560 à 1561. Pourtant, *L'Armorial* ne donne pas de postérité à ces deux personnages, dont la noblesse, déjà acquise, aurait dû passer à leur descendance s'ils en avaient eu. A moins que l'un d'eux ait laissé un bâtard. Quoi qu'il en soit, la coïncidence est assez troublante, et il y a forcément un rapport entre l'établissement de ces hauts fonctionnaires au cœur de la Tarentaise et celui d'une famille qui, deux générations plus tard, assume la fonction de châtelain de la Val d'Isère.

Ainsi, des Rapin sont établis à Séez en Tarentaise depuis au moins le second quart du XVII^e siècle. Ils y ont été notaires (ducaux, royaux et collégiés), et jusqu'en 1765 châtelains de la seigneurie de la Val d'Isère, sur un territoire qui va de Séez au col de l'Iseran. Ils résidaient d'ailleurs au XVII^e siècle au château des comtes. Vers 1668, ils ont édifié au-dessus du bourg de Séez une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, dont ils assuraient le patronage. Ils y ont fondé sept messes en 1669. Apparemment très pieux, ils ont donné quatre prêtres. Les deux derniers ont montré leur zèle pour leur foi durant les temps troublés de la terreur antireligieuse. L'un d'eux devait être apprécié pour ses qualités intellectuelles et morales, puisqu'il a dirigé le séminaire de Moûtiers en 1764.

A la fin du XVIII^e siècle, les Rapin de Séez semblent perdre de leur importance sociale, et se fondent dans la paysannerie locale. Les dernières générations vont même devoir quitter Séez et se contenter d'emplois très modestes à Avignon.





Sources

Archives départementales de la Savoie (en ligne sur Internet) :

- ✓ Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., 2B (référence en notes)
- ✓ Registres paroissiaux et d'état civil d'Aime, Bourg-Saint-Maurice, La Perrière, La Saulce, Mâcot, Moûtiers, Sainte-Foy-Tarentaise, Saint-Oyen et Séz
- ✓ Tabellions d'Aime, Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers (référence en notes)

Archives diocésaines de Moûtiers :

- ✓ Fichier des prêtres de l'archidiocèse de Tarentaise

Archives municipales d'Avignon (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état civil de la commune d'Avignon

Sources bibliographiques :

- ✓ *Le Diocèse de Tarentaise des origines au concordat de 1802*, tome I, M. le chanoine Frédéric Richermoz, publication « Tarentasia Christiana », imprimerie Félix Béroud, Moûtiers, 1928
- ✓ Recueils des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère, 2^{ème} volume, 1868 ; 2^{ème} volume, 1887
- ✓ Recueils des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère, nouvelle série : tome premier, 1909 ; tome IV, 1928 ; tome VIII (2^e livraison), 1936

Remerciements

Je remercie Madame Monique Gherardini pour m'avoir apporté une aide efficace et généreuse dans mes recherches aux archives diocésaines de Moûtiers.

Je remercie Monsieur Jean-Paul Bergeri, archiviste diocésain, pour m'avoir toujours ouvert la porte de ses archives en m'en facilitant l'accès au mieux de nos disponibilités respectives.





Filiation suivie

1^{er} degré

Égrèze Pierre RAPIN, né vers 1580. Châtelain de la Val d'Isère (1630), il meurt à Séez le 21 septembre 1638. En 1630, il est le parrain de Pierre Fracheret, baptisé à Séez le 3 septembre, fils d'Honnête Jean-Baptiste. En 1633, il est témoin au mariage de Discret Bertrand Fracheret avec Jeannette Roullier. En 1636, il est témoin au mariage de Pierre Durand et de Lucrèce Oudibert. En 1637, il est témoin au mariage de Jean-Baptiste Sordet et de Marie Veylex.

Il est le père de :

2-1) Claudine RAPIN. Le 21 février 1639, elle tient sur les fons baptismaux de Séez Nicolas Maistre, fils de Pierre.

2-2) Discret (1640), Égrèze (1644), puis Maître (1656) Claude RAPIN, né vers 1615. Il est mort à Séez, inhumé le 25 février 1691.

Il épouse à Séez le 8 juin 1640 Andrée VEYLEX-ROCHER, née vers 1620, fille de feu Honnête Balthazar Veylex et de Maxime ..., de Séez. Elle est morte en cette paroisse, inhumée le 21 août 1691.

Enfants, nés et baptisés à Séez :

3-1) Gabriel RAPIN, né au château de la Val d'Isère, et baptisé le 28 février 1643 (parrain : Gabriel Salin ; marraine : Jeanne, femme d'Honnête Jean-Baptiste Fracheret).

3-2) Maxime RAPIN (fille), baptisée le 1^{er} décembre 1644 (parrain : Balthazar Clarey, hôte ; marraine : Anne, femme de maître Humbert Maistre).

3-3) Jean Claude RAPIN, baptisé le 6 mars 1648 (parrain : Jean Dallerendaz [?] ; marraine : Pantaléone, fille de François Bontaz). Il est mort à Séez, inhumé le 15 septembre 1691.

Il épouse à Séez le 2 octobre 1685 Pantaléone ARNOUX (*alias* CHANU en 1688), née vers 1665, fille de Pierre Arnoux, de Villaroger.

D'où :

4-1) Jean Antoine RAPIN, baptisé à Séez le 5 août 1688 (parrain : Antoine Maistre ; marraine : Balthazarde Rapin, femme de Constantin Arcet, châtelain de la Val d'Isère). Il est probablement mort jeune, et en tout cas sans héritier.

3-4) Honorable Balthazarde RAPIN, baptisée le 30 octobre 1650 (parrain : Maître Jean Antoine, fils de feu maître Jean François Socquet, notaire ducal ; marraine : Balthazarde, femme d'Honorable Nicolas Thomas) ; morte à Séez, inhumée le 28 novembre 1714.

Elle teste une première fois dans sa maison à Séez le 11 septembre 1710. Elle veut être inhumée en l'église de Séez, au tombeau de ses prédécesseurs. Elle ordonne deux grandes messes et une petite messe pour ses funérailles, pour lesquelles on emploiera quatre flambeaux de cire blanche, qui seront placés autour de son corps. Elle ordonne également une aumône générale aux pauvres dans l'année de son décès, « pour le salut de son âme ». Elle lègue 5 florins au maître autel de Séez, autant à l'autel du Rosaire et à la chapelle des Pénitents de sa paroisse. Elle lègue un bichet de froment aux capucins de Bourg-Saint-Maurice, « pour avoir part à leurs prières ». Elle lègue à Claudine Socquet, sa nièce, femme de Jean Pernet, deux quartonnées de terre au terroir de Séez et huit pieds carrés à prendre sur le jardin contigu à sa



maison. Elle fait son héritier universel le sieur Antoine Arcet, son fils, lui substituant Nicolarde Bertrand, sa femme ¹.

Elle fait un second testament le 24 octobre 1714, un mois avant de mourir. Elle ordonne pour ses funérailles trois grandes messes avec un luminaire de treize chandelles de cire jaune, outre les autres offices, le psautier et les prières accoutumées. Le même cérémonial sera observé pour sa neuvaine et son anniversaire. Elle ordonne une aumône générale aux pauvres dans l'année de son décès, sous forme de pain et de potage. Elle lègue aux autels des S.S. Pierre & Paul, de la Sainte-Trinité, du Saint-Rosaire, de St-Antoine, de Ste-Anne et de St-Silvestre, érigés en l'église de Séez, à chacun la somme de 5 florins. Elle laisse à Nicolarde Bertrand, sa bru, tous ses biens mobiliers et la somme de 1.000 livres, pour la récompenser de ses « bons services, secours et assistances ». Elle la charge de s'occuper d'Antoine Arcet, son fils, « imbécile d'esprit et idiot », qu'elle institue son héritier universel. Elle lègue à Claudine Socquet, sa nièce, trois quartonnées de terre et huit pieds carrés à prendre sur le courtil attenant à sa maison. Enfin, elle appelle à sa succession Laurent Rapin, son cousin germain et son plus proche parent ².

Elle épouse vers 1675 Maître Constantin ARCET, notaire ducal et châtelain de la Val d'Isère, né vers 1650 et mort entre 1689 et 1710. Le couple a eu un enfant, Antoine Arcet « imbécile d'esprit et idiot », que l'on a trouvé le moyen de marier avec Nicolarde Bertrand, héritière de sa belle-mère.

- 3-5) Jean-Baptiste RAPIN, baptisé le 2 novembre 1652 (parrain : Discret Jean-Baptiste Chanu le jeune ; marraine : Andrée, femme de Claude Blanchard, de Séez) ; mort apparemment sans postérité après 1685. Il épouse à Séez le 18 août 1676 Maurise DURAND, née vers 1655, fille de François Durand et de Jeanne VEYLEX, de Séez. Elle meurt en cette paroisse, inhumée le 10 mai 1685.
- 3-6) Etiennette RAPIN, baptisée le 17 juin 1655 (parrain : Maître Jean-Baptiste Rapin ; marraine : Etiennette Brunier, « tous de la ville de Séez »).
- 3-7) Jean Gaspard RAPIN, baptisé le 14 août 1656 (parrain : Jean-Baptiste Chanu ; marraine : Demoiselle Gasparde de la Tour).
- 3-8) Marie RAPIN, baptisée le 18 juillet 1659 (parrain : Gaspard Carreri ; marraine : Marie, veuve de Pantaléon Milloz).

2-3) *Maître Jean-Baptiste RAPIN, qui suit.*

2^{ème} degré

Maître, puis **Égrège** (1662) **Jean-Baptiste RAPIN**, né vers 1630. Châtelain de la Val d'Isère (1661 / 1678), il est mort avant 1687. Il a fondé la chapelle St-Jean-Baptiste au-dessus du bourg de Séez.

En 1678, il intervient en qualité de châtelain dans une procédure engagée devant le juge mage de Tarentaise, les syndics de la communauté de Tignes refusant de payer le droit de banvin auquel prétend les soustraire le comte de la Val d'Isère ³.

¹ Notaire Ducis. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, 2C 1736, folios 742 (verso) et 743.

² Notaire Vautier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, 2C 1740, folios 510 et 511.

³ A.D. de Savoie, Fonds du Sénat de Savoie, procédures criminelles et civiles, etc., judicature mage de Tarentaise, 2B 12745.



Il épouse à Séez le 1^{er} septembre 1654 **Françoise SOURD**, née et baptisée en cette paroisse le 29 septembre 1633, veuve de Nicolas SOURD, et fille d'Honnête Antoine Sourd et de Catherine Elle est morte à Séez, inhumée le 9 juin 1687.

Enfants, nés et baptisés à Séez :

- 3-1) Anne Marie RAPIN, baptisée le 15 mars 1662 (parrain : Noble Claude de la Cullaz ; marraine : Marie, femme de Jean Coindoz).
- 3-2) N RAPIN, baptisé « par péril de mort » le 3 avril 1664.
- 3-3) Joseph RAPIN, né et baptisé le 2 août 1665 (parrain : Antoine Borrel ; marraine : Nicole Molliet) ; mort entre 1694 et 1697. Il épouse à Moûtiers le 9 février 1694 Demoiselle Anne TROLLIET, née en cette ville et baptisée le 1^{er} novembre 1670, fille de Noble Aimé Trolliet, bailli de Moûtiers, et de Noble Angélique de LAUDES de la VILLANE. Veuve, elle se remarie à Moûtiers le 31 décembre 1697 avec Noble François MAGDELAIN, seigneur de Létraz, alors lieutenant de cavalerie, du diocèse de Genève.
- 3-4) **Discret, puis Honorable Maître Laurent RAPIN, qui suit.**
- 3-5) Révérend Messire Jean François RAPIN, né et ondoyé le 9 février 1669, baptisé le 9 mai suivant (parrain : Claude François Ulliel ; marraine : Jeanne Françoise, femme de Jourdain Germain). Prêtre à Séez, il est inhumé en cette paroisse « avec toute édification » le 24 juin 1697.
- 3-6) Pierre RAPIN, baptisé le 8 février 1671 (parrain: Révérend Messire Pantaléon Sourd, vice-prieur de Séez ; marraine : Jeanne Sourd, femme d'Antoine Empereur – frère et sœur de sa mère).

3^{ème} degré

Discret, puis Honorable Maître Laurent RAPIN, né à Séez et baptisé le 5 décembre 1666 (parrain : M. Laurent Boche ; marraine : Madame Blanc, du Château). Notaire ducal par lettres patentes du 5 janvier 1702, il est aussi commis au banc à sel de Séez l'année suivante, puis châtelain et fermier général du comté de la Val d'Isère (1709). Il meurt *ab intestat* chez lui le 7 septembre 1729, et il est inhumé le lendemain.

Le 27 janvier 1703, il acense pour six ans à Jacques Matel, de Bourg-Saint-Maurice, les biens fonciers (prés et terres) provenus de sa feuée femme, et des bâtiments sis au lieu de la Ville-Neuve, au-dessus de Bourg-Saint-Maurice (grange, étable, « crotte » au-dessous, plus deux chambre « visant sur la rue », avec un quart de la cour, la moitié de la place avec le jardin et le verger contigus), moyennant la cense annuelle de 8 setiers de seigle et 2 setiers de froment⁴. Le 23 août 1720, tant en son nom qu'au nom de ses enfants, il renonce à l'hoirie de Jean Garand, son beau-frère, décédé le 29 août de l'année précédente⁵.

Le 15 avril 1722, il laisse en gage à son fils Jacques François et à sa femme des bâtiments sis à Séez (avec leurs places, le jardin et le verger qui en dépendent) provenus de Claude Rapin et hérités de feu Balthazarde Rapin, fille dudit Claude, et d'Antoine Arcet, son fils. Ils garderont ces biens jusqu'à ce qu'il leur rembourse la somme de 410 livres qu'il leur doit⁶.

Le 17 novembre 1729, deux mois après son décès, ses quatre héritiers font faire l'inventaire de ses meubles⁷.

⁴ Notaire Brunier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie 2C 1728, folio 27.

⁵ Notaire Vautier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1746, folios 380 (verso) et 381.

⁶ Notaire Gaydet. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie 2C 1748, folio 70.

⁷ Notaire Blanc. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie 2C 1755, folios 589 (verso) et 590.



Il épouse à Séez le 22 janvier 1686 **Honorable Jeanne Françoise GARAND**, née vers 1665, fille de Nicolas Garand, chirurgien et notaire à Bourg-Saint-Maurice, et de Noble Demoiselle Marguerite du BETTEX. Elle est morte à Séez, inhumée le 2 mars 1700.

Enfants, nés et baptisés à Séez :

4-1) **Égrèze Maître Jacques François RAPIN, qui suit.**

4-2) Antoine RAPIN, baptisé le 29 septembre 1691 (parrain : Antoine, fils de Jean Antoine Sourd ; marraine : Gasparde Mérendet, veuve de Maurice Sourd) ; mort jeune.

4-3) Antoinette RAPIN, baptisée le 23 février 1693 (parrain : [Maître] Joseph Fabri [notaire] ; marraine : Antoinette, veuve de Nicolas Mollard). « Imbécile et muette », elle est vivante en 1736.

4-4) Jacquemine RAPIN, baptisée le 20 avril 1694 (parrain : Henri Jovet ; marraine : Jacquemine de Gilly ?) ; morte jeune.

4-5) François Laurent RAPIN, baptisé le 17 août 1696 (parrain : Discret François Maistre ; marraine : Françoise Fracheret, veuve de Gaspard Bal). Il est mort sans alliance à Séez, et inhumé le 25 février 1720.

4-6) Révérend Messire Joseph RAPIN, né vers 1698. Le 4 février 1724, étant alors clerc tonsuré, son père lui constitue son titre clérical, sous forme d'une pension annuelle de 95 livres. Il reçoit à cet effet des bâtiments au terroir du plan des Combes, paroisse de Séez, avec leurs dépendances (places et jardins), plus 25 quartonnées de terres labourables et 56 quartonnées de prés en plusieurs pièces, au même terroir⁸. Prêtre, il est recteur de la confrérie du St-Sacrement de Séez de 1726 à 1737, de la chapelle St-Germain de Séez et des Pénitents de Moûtiers en 1729, et de la chapelle St-Blaise de Séez en 1742. Il est ensuite recteur des Pénitents blancs de Séez. Le 19 avril 1762, il se départ en faveur d'Anne Crosé, sa belle-sœur, et de ses neveux, de ses droits sur la patente de notaire collégié possédée par son père⁹. Sur le point de mourir, il fait son testament le 13 avril 1765 en faveur de son neveu Claude François. Il lègue à ses quatre autres neveux quelques terres qu'ils devront se partager. Il veut que l'on distribue une aumône de pain et de potage aux pauvres après sa mort¹⁰. Il meurt à Séez, et il est inhumé le 20 avril 1765.

4-7) Honorable Claudine RAPIN, baptisée le 8 février 1700 (parrain : Honorable Raymond Bosse ; marraine : Claude Balli, veuve de Jourdain Fracheret) ; morte à Aime le 18 avril 1770. Elle épouse à Séez le 7 mai 1726, avec un contrat dotal passé le lendemain¹¹, Honorable Nicolas HUDRY, marchand à Mâcot, où il est baptisé le 14 novembre 1652, veuf d'Anne Marie BORDON et fils de Jean Hudry et d'Albine JOUX. Il est mort à Mâcot, et inhumé le 15 juin 1735, et Claude Rapin se remarie en cette paroisse le 17 septembre 1737

⁸ Notaire Blanc. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie 2C 1750, *folios* 25 (*verso*) et 26.

⁹ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie 2C 1788, *folio* 53.

¹⁰ Notaire Minoret. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie 2C 1791, *folio* 105.

¹¹ Notaire Rapin. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie 2C 1752, *folios* 172 (*verso*) et 173. Laurent Rapin constitue à sa fille un trossel estimé 180 livres. De son côté, Nicolas Udry donne à sa femme 90 livres « à cause de noces » et pour augment. De plus, il donne à sa femme 400 livres « en don gratuit », « pour cause de la défloration (*sic!*) ». Au cas où il décéderait avant elle, il lui fait également don de son habitation dans sa demeure de Mâcot, « avec l'usage des meubles, ustensiles nécessaires, habit de deuil et vêtement complet pendant la première année de sa viduité ». Elle aura aussi une pension viagère et annuelle de deux charges de vin de pays, 30 bichets de seigle, 10 bichets de froment, un quintal « moitié beurre moitié fromage », et 6 livres en argent. Cette pension lui sera assurée même si elle convole en secondes noces. Au cas où ils auraient des enfants, elle sera leur tutrice après sa mort et elle aura l'usufruit de ses biens. Ces dispositions ont été stipulées « pour faire accomplir le présent mariage qui, sans cette condition, n'aurait été fait ».



avec Maître Benoît GRANGE, secrétaire insinuateur au tabellion d'Aime, né en cette ville, fils de feu Jacques Grange.

4^{ème} degré

Égrèze Maître Jacques François RAPIN, né à Séez et baptisé le 26 décembre 1686 (parrain : Noble Jacques François du Bettex ; marraine : Françoise, femme d'Henri Jovet et fille de feu François Vieuge). Notaire collégié (1713) et royal (1730), il est aussi châtelain de la Val d'Isère (1732) et fermier général de ce comté (dès 1731). Il demeure à Bourg-Saint-Maurice en 1720. Il est mort à Séez, inhumé le 1^{er} février 1762.

Le 20 septembre 1713, il acquiert pour le prix de 1.350 florins une charge de notaire collégié de Maître Jean Pierre de l'Hospital, bourgeois de Chambéry, greffier général du tabellion de Savoie, et secrétaire insinuateur des trois bureaux de Tarentaise ¹².

Le 5 octobre 1729, avec son frère Joseph, faisant pour eux et leurs sœurs, il déclare renoncer à la succession de son père, comme « plus onéreuse qu'avantageuse ». Cependant, il déclare prendre possession de tous les biens meubles et immeubles et de tous les effets laissés par son père, jusqu'au paiement des droits dotaux etc. de leur mère, en raison du titre clérical de son frère Joseph, et de la donation que lui a faite son père lors de son contrat dotal avec Anne Crosé ¹³.

Il teste à Moûtiers le 11 avril 1736. Il veut être inhumé dans la chapelle des cordeliers de Moûtiers s'il décède en cette ville, et dans l'église de Séez s'il décède en cette paroisse. Il lègue aux cordeliers de Moûtiers, aux capucins de cette ville et à ceux de Bourg-Saint-Maurice, à chaque communauté quatre bichets de froment, afin qu'ils « prient Dieu pour le repos de son âme ». Il donne 3 livres au maître-autel et 2 livres aux quatre autels secondaires de l'église de Séez. Il lègue 3 livres à la confrérie de pénitents blancs de Séez, et la même somme à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié sise au village du Breuil en cette paroisse. Il veut que l'on donne deux balles de sel aux pauvres de Séez et de Montvalezan sur Séez dans l'année de son décès. Il lègue à chacune de ses filles la somme de 1.000 livres et leur trousseau, sachant que Philiberte a déjà été dotée lors de son mariage avec Joseph Tranchant. Il lègue tous ses biens meubles à sa femme, à qui il laisse en outre l'usufruit de ses biens, et il lui confie la tutelle de ses enfants. Enfin, il fait ses cinq fils ses héritiers universels ¹⁴.

Le 14 décembre 1761, il fait un codicille afin de protéger son fils Jean-Baptiste, qu'il estime « peu expérimenté dans les affaires du monde, et peu intelligent en ses intérêts ». Craignant qu'on puisse « profiter de la facilité de son naturel pour l'induire par sollicitation et surprises à aliéner, vendre, engager quelques parties de ses biens », il le place sous l'autorité de ses frères Jacques François et Jean Joseph, prêtres. En outre, il laisse à son fils Claude François, « en prélegat et en augmentation » de sa part, « en considération du travail qu'il fait dans la famille », un pré situé au territoire des Combes d'une contenance de trois quartonnées. Enfin, il lègue à son dernier fils, Jean-Baptiste, « en prélegat et en augmentation » de sa part, et « en considération de son infirmité et de son travail », un pré situé au Villard-Dessus, de la contenance de deux quartonnées ¹⁵.

Il épouse à Séez le 18 janvier 1708, avec un contrat dotal passé le 29 décembre 1707, **Honorable Anne CROSÉ**, née à Aime et baptisée le 21 octobre 1690, fille de Maître Louis Henri Crosé, praticien, et d'Angélique VARAMBON. Elle est morte à Séez, inhumée le 28 septembre 1766.

¹² Tabellion d'Aime. A.D. de la Savoie, 2C 1637, folio 205.

¹³ Notaire Ador. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie 2C 1883, folio 109.

¹⁴ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie 2C 1896, folios 487 (verso) et 488.

¹⁵ Notaire Cartanas. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie 2C 1948, folios 176 et 177.



Le 9 juin 1754, dans la maison de Jean François Perret, à Salins, Jacques François Rapin et Anne Marie Crosé dictent leur testament un commun. Ils ordonnent que, la veille de leur inhumation, les prêtres de Sééz récitent dans leur maison, auprès de leur corps, les psautiers du prophète royal. Ils veulent que, pour les services de leur sépulture, de leur neuvaine et de leur anniversaire, trois grandes messes soient célébrées *a notte*, la dernière « à diacre et sous-diacre » et les deux autres basses. Pendant ces messes, il y aura un luminaire « honorable, tant en chandelles de cire jaune qu'en flambeaux », et l'on y chantera les *exaudi*, responsoirs et prières accoutumées. En plus de ces trois grandes messes, il sera fait pour chacun des testateurs un autre service dans l'année de leur décès, avec trois grandes messes, la dernière « à diacre et sous-diacre », avec un luminaire identique. Après chaque service, une aumône sera distribuée aux pauvres familles. Les deux testateurs lèguent deux bichets de froment aux capucins de Bourg-Saint-Maurice, et autant aux cordeliers du couvent St-Michel de Moûtiers, afin qu'ils prient pour le repos de leur âme. Ils lèguent encore 3 livres pour la réparation du maître-autel de l'église de Sééz, et 2 autres livres pour la réparation des autres autels qui y sont érigés. Ils lèguent aussi 3 livres pour la réparation des chapelles des pénitents de Notre-Dame-de-Pitié au village du Breuil et de Notre-Dame-de-Liesse à la teppe du pont de St-Germain. Jacques François Rapin laisse à sa femme la jouissance et les revenus de ses biens. Les deux époux font un partage extrêmement précis de leurs biens entre leurs fils, leurs héritiers universels. Ils laissent à leur fille Anne Louise quatre pièces de terre au territoire de Sééz, une vache, quelques ustensiles de cuisine, de la vaisselle, un tout à filer, son coffre de bois de noyer, son lit, ses vêtements, et la somme de 600 livres. Ils confient à leur fils Barthélémy Joseph le soin d'entretenir la chapelle St-Jean-Baptiste fondée par feu Maître Jean-Baptiste Rapin, leur aïeul ¹⁶.

Quelques semaines avant sa mort, Anne Crosé teste encore le 18 août 1766. Elle renouvelle les legs faits à sa fille Anne Louise par le testament qu'elle a fait avec son mari en 1754. Elle institue ses héritiers universels ses fils Jacques François, Jean Joseph, Claude François et Jean-Baptiste, et ses petites-filles Anne Françoise, Charlotte, Marie Jeanne et Marie Françoise, filles de défunt Barthélémy Joseph Rapin. Elle modifie toutefois la portion de son fils Jean-Baptiste pour augmenter d'un tiers celle de ses petites-filles, mais elle laisse audit Jean-Baptiste la moitié de la maison d'amont, avec son jardin attenant et ses dépendances, l'autre moitié revenant à Claude François avec une autre maison et quelques pièces de terre ¹⁷.

Enfants, nés et baptisés à Sééz :

- 5-1) Laurent RAPIN, baptisé le 14 novembre 1709 (parrain : Égrège Laurent Rapin, notaire ; marraine : Honorable ...) ; mort jeune avant 1736.
- 5-2) Anne Louise RAPIN, baptisée le 11 août 1711 (parrain : Honorable Louis Henri Brunet, de Granier ; marraine : Honorable Anne Françoise de Saux, femme d'Égrège Baptiste Brunet). Légataire de son père en 1736 et de ses parents en 1754, elle est morte sans alliance à Sééz le 31 octobre 1780.
- 5-3) Anne Marie RAPIN, baptisée le 20 août 1713 (parrain et marraine : Honorables Jacques Le Sourd et Anne Marie Thovex, sa femme) ; morte jeune avant 1736.
- 5-4) Laurent Joseph RAPIN, baptisé le 20 mars 1716 (parrain : Égrège Laurent Martin ; marraine : Jeannette Briançon, femme de Jean Garand, médecin) ; mort jeune avant 1736.
- 5-5) Honorable Philiberte RAPIN, baptisée le 21 mars 1717 (parrain et marraine : Égrège Henri Jovet et Noble dame Philiberte de Saint-Paul, sa femme) ; morte à Bourg-Saint-Maurice le 1^{er} septembre 1736 et inhumée le surlendemain. Elle épouse à Sééz le 28 ... 1733, et par

¹⁶ Notaire Cartanas. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie 2C 1933, *folios* 725 et 726.

¹⁷ Notaire Minoret. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1792, *folio* 222.



contrat du 27 janvier précédent¹⁸, Égrège & Discret André Joseph TRANCHANT, praticien, puis notaire collégié de Bourg-Saint-Maurice, où il est baptisé le 29 octobre 1712, fils de Maître André Tranchant, notaire, et d'Anne FODÉRE¹⁹. Le 18 février 1738, il reconnaît devoir payer à Jacques François Rapin, son premier beau-père, les 450 livres de dot constituées en faveur de Philiberte Rapin, sa première femme²⁰. Il se remarie vers novembre 1736 avec Anne Marie LÉTANCHE. Il est mort à Bourg-Saint-Maurice le 19 décembre 1758.

5-6) Marguerite RAPIN, baptisée le 12 octobre 1719 (parrain : Honorable Jean Minoret ; marraine : Philiberte Goncelin, femme de Balthazar Muraz) ; probablement morte avant 1754. Elle épouse à Séez le 19 juin 1736 Antoine DURAND, né vers 1715.

5-7) Égrège sieur Joseph Barthélémy RAPIN, baptisé le 3 juin 1722 (parrain et marraine : Spectable Barthélémy Crosé et Marie Antoinette Blanc, sa femme, d'Aime). Châtelain de la Val d'Isère, il meurt à Séez le 9 décembre 1765, et il est inhumé le lendemain.

Le 27 septembre 1747, il obtient la curatelle de sa première femme, mineure²¹.

Le 21 décembre 1765, Jean Innocent Durandard, juge du comté de la Val d'Isère, nomme son frère Claude François tuteur de ses quatre filles. Le surlendemain et la veille de Noël, ledit juge Durandard procède à l'inventaire de ses effets, titres et créances²².

Il épouse 1^e) à Séez le 28 mai 1746, avec un contrat dotal passé le 16 août 1749²³, Honorable Antoinette GRASSON, née posthume à Sainte-Foy et baptisée le 18 mars 1732, fille de feu Antoine Grasson et de Suzanne BORREL. Elle meurt à Séez, inhumée le 18 novembre 1758.

Il épouse 2^e) à Séez le 9 janvier 1759 (l'acte de mariage est enregistré à Moûtiers la veille) Honnête Marie Antoinette GRAND, née à Séez vers 1730, veuve de Joseph MERMET et fille de feu Pierre Grand. Elle teste le 7 juin 1759 (notaire Bergonzy). Elle se remarie à Moûtiers le 12 janvier 1768 (l'acte est enregistré à Bourg-Saint-Maurice le même jour) avec Honorable Pierre Joseph GUÉDON, de Bourg-Saint-Maurice. Le 7 mars suivant, ce dernier reconnaît avoir reçu de sa femme des meubles et effets qu'il a fait évaluer à 200 livres, y compris la valeur d'une vache²⁴.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Séez :

6-1) Anne Françoise RAPIN, baptisée le 19 décembre 1749 (parrain et marraine : Égrège Jacques François Rapin et Anne Crosé, sa femme) ; morte à Séez le 19 septembre 1789. Elle épouse en cette paroisse le 29 avril 1766 Discret Jacques ALLEMAND, né en la paroisse de l'Ornail au diocèse d'Ivrée, fils de Bernard Allemand et de Marie Angèle RUFFIN. Veuf, il se remarie à Séez le 27 juillet 1791 avec Claudine DAVID. Il est mort à Séez le 4 juin 1833, et il est inhumé le lendemain.

¹⁸ Notaire Minoret. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1759, *folios* 45 et 46. Jacques François Rapin et Anne Crosé donnent en dot à leur fille la somme de 656 livres, qui comprend un trossel d'une valeur de 256 livres. De son côté, André Tranchant, assisté de sa mère, donne à sa future femme 285 livres en augment de dot.

¹⁹ Anne Fodéré est la fille d'Etienne, maître sculpteur, originaire de Bessans en Maurienne, l'un des plus grands artistes savoyards de l'époque baroque. On lui doit l'exécution des grands retables des églises de Sainte-Foy, de Bourg-Saint-Maurice, de Mâcot et de Landry. Il a réalisé d'autres décors à Montvalezan et à Peisey-Nancroix.

²⁰ Notaire Blanc. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1900, *folio* 132.

²¹ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1919, *folio* 850 (*verso*).

²² Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1956, *folios* 52 à 55.

²³ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1775, *folios* 287 (*verso*) et 288. Antoinette Grasson se constitue en dot la somme de 7.042 livres et 15 sols.

²⁴ Notaire Rullier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1794, *folio* 105.



Le 21 mai 1770, Anne Françoise Rapin et Jacques Allemand font un testament commun, par lequel ils se nomment réciproquement héritiers universels l'un de l'autre dans le cas où ils n'auraient pas d'enfants. Dans le cas contraire, ils laissent l'usufruit de leurs biens au dernier vivant, et font leurs enfants mâles ou femelles leurs héritiers universels à parts égales. Toutefois, leurs héritiers mâles auront les bâtiments, places, jardins, vergers et meubles qu'ils laisseront à leur mort ²⁵.

- 6-2) Anne Charlotte RAPIN, née vers 1751, morte à Séez le 26 décembre 1810. Elle épouse en premières noces à Séez le 7 octobre 1766 (en présence de Claude François Rapin) François Joseph VEYLEX, né vers 1745, fils de Mathieu Veylex et de Marie Antoinette GRAND. Il teste le 8 février 1789 (notaire Cartanas) et décède peu après. Veuve, Anne Charlotte Rapin obtient le 2 mars suivant la tutelle de ses enfants, par décision du lieutenant du comté de la Val d'Isère (le juge étant absent) ²⁶. Elle se remarie à Séez le 26 avril 1792 avec Jean-Baptiste MÉRENDET, né vers 1750, fils de Pierre Mérendet et de Marguerite GRAND.
- 6-3) Jeanne Marie RAPIN, née et baptisée le 2 août 1755 ; morte à la Perrière le 23 juin 1819. Le 15 juillet 1782, conjointement avec sa sœur Marie Françoise, elle cède aux Révérends Jacques François et Jean Joseph Rapin, ses oncles, leur part sur les lettres patentes de l'office de notaire délivrées en 1702 à Laurent Rapin, leur aïeul ²⁷. Elle épouse en cette paroisse le 7 septembre 1767 Jean Claude François CHEDAL-ANGLAY, dit « Farnier », né à La Saulce le 13 avril 1751, fils de Jean Chedal-Anglay et de Marguerite FARNIER. Il meurt à la Perrière le 23 mai 1808.
- 6-4) Marie Françoise RAPIN, née et baptisée le 30 avril 1758 (parrain : Égrèze Claude François Rapin ; marraine : Marie Françoise Romand). Elle épouse en premières noces à la Perrière le 12 juin 1770 Nicolas CHEDAL-ANGLAY, né à la Saulce le 7 février 1755, fils de Jean Chedal-Anglay et de Marguerite FARNIER. Il est mort à la Perrière le 23 mai 1782, et Marie Françoise Rapin se remarie à Séez le 28 janvier 1783 avec Jacques François REVIAL, né vers 1758, fils de feu Jean Claude Revial et de Marie Thérèse SOURDET.

Enfants du second lit, nés et baptisés à Séez :

- 6-5) Marie Antoinette RAPIN, née vers 1760, morte à Séez et inhumée le 10 août 1761.
- 6-6) Jean-Baptiste RAPIN, né et baptisé le 16 décembre 1761 (parrain et marraine : Jean-Baptiste et Anne Rapin) ; mort à Séez et inhumé le 21 janvier 1765.
- 5-8) Anne Marie RAPIN, baptisée le 27 septembre 1724 (parrain : Jean Veyron ; marraine : Claude Myrrand-Blanc, veuve de Bernard Bertet, tous de Séez) ; morte jeune.
- 5-9) Honorable sieur Claude François RAPIN, baptisé le 23 mars 1726 (parrain : Claude Favre ; marraine : Péronne Emprun, femme d'Égrèze Laurent Martin, châtelain de la Val d'Isère). Dans le partage que son père fait de ses biens, il est avec son frère Jean-Baptiste un peu plus avantagé que ses aînés en biens-fonds, « eu égard qu'ils ne leur ont pas causé des dépenses comme les autres à étudier, à cause de leur infirmité corporelle ». Le 2 avril 1770, conjointement avec son frère cadet, il cède au sieur Joseph Grand, de Séez, tous les droits et devoirs seigneuriaux qui leur reviennent sur la paroisse de Séez comme héritiers de leur défunt père, qui fut fermier général du comté de la Val d'Isère, moyennant les droits et

²⁵ Notaire Minoret. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1796, folios 228 (verso) et 229.

²⁶ Ruffier, notaire et greffier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 2017, folio 517.

²⁷ Notaire Guichon. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1997, folios 445 et 446.



devoirs qu'ils doivent acquitter audit Grand en tant que fermier actuel dudit comté, outre la somme de 10 livres²⁸.

Il teste une première fois le 18 mars 1766 en faveur de sa (première) femme, n'ayant plus alors d'enfant²⁹. Le 23 octobre 1787, il fait un second testament en faveur de ses frères Jacques François et Jean Joseph, respectivement curés de Saint-Oyen et de Petit-Cœur. Il les charge de « faire distribuer pendant l'espace de dix années 'sécutives' (*sic*) aux pauvres de ladite paroisse de Séez une aumône de vingt-quatre bichets de seigle réduits en pain ». Enfin, il lègue 5 livres à la confrérie des pénitents de Séez³⁰. Il est mort en cette ville le 30 mars 1818, et il est inhumé le lendemain 1^{er} avril.

Il épouse 1^e) à Séez le 12 février 1760 Marie Jeanne GRAND, née vers 1730, fille de Joseph Grand. Elle est morte à Séez le 13 septembre 1787.

Il épouse 2^e) Marie Thérèse PURET, née vers 1756, fille de Claude Puret. Elle est morte à Séez le 10 mai 1836, et elle est inhumée le lendemain.

D'où, du premier lit :

6-1) Marie Antoinette RAPIN, née et baptisée à Séez le 24 avril 1761 (parrain et marraine : Honorable Jacques François Pivot et Marie Antoinette Sourdet, sa femme) ; morte en bas âge.

5-10) Révérend Messire Jacques François RAPIN, né et baptisé le 22 décembre 1728 (parrain : Honnête Jacques Jovet ; marraine : Dame Péronne Marbot, veuve de Jean-Baptiste Crosaz, châtelain d'Aime). Prêtre, il a fait ses études au séminaire de Moûtiers. Le 5 avril 1753, étant alors clerc tonsuré et minoré, il reçoit de son père son titre clérical, c'est-à-dire une pension de 105 livres destinée à soutenir son état. Cette pension est assignée sur les biens que possède son père au Plan des Combes, consistant en un bâtiment avec son jardin contigu, un pré de 56 quartonnées et deux pièces de terre labourable de 25 quartonnées ; plus une pièce de terre de 6 quartonnées au mas des Combes, le tout au territoire de Séez³¹. En 1757, il est nommé directeur au séminaire de Moûtiers, dont il devient le supérieur en 1764. Deux ans plus tard, il est nommé curé de Tours (près d'Albertville). Il est transféré à la cure de Doucy en 1773, et devient recteur des chapelles du St-Rosaire et de Notre-Dame de Grâce de cette paroisse. Le 16 août 1782, conjointement avec son frère Jean Joseph et avec Marie Veylex, sa belle-sœur, il acense pour vingt ans l'office de notaire détenu dans sa famille depuis 1702 à Maître Jean Antoine Valliend, originaire de la Trinité, moyennant la cense annuelle de 50 livres³². En 1784, il est nommé curé de Saint-Oyen, et il fait partie des prêtres qui prêtent serment à la constitution civile du clergé en 1793. Durant la période révolutionnaire, il est néanmoins suspect aux autorités et, au cours de la vague antireligieuse, il est condamné à être déporté. Il peut néanmoins se soustraire aux décrets du comité révolutionnaire et échapper aux griffes d'Albitte, mais il doit exercer son ministère clandestinement. C'est ainsi qu'il assure une mission dans sa paroisse en juin 1797. Après le concordat de 1801, il est confirmé dans son poste, et il décède dans sa cure le 6 septembre 1816, enseveli le lendemain « dans le tombeau des prêtres de l'église » du lieu.

5-11) Révérend Messire Jean Joseph RAPIN, né et ondoyé à la maison le 19 janvier 1732 (parrain : Jean Roulier ; marraine : Marie, femme d'Antoine Germain). Prêtre, il a fait ses études au séminaire de Moûtiers. Le 30 janvier 1755, étant alors clerc tonsuré et minoré, il

²⁸ Notaire Minoret. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1796, folio 120.

²⁹ Notaire Front. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1960, folios 445 et 446.

³⁰ Notaire Avet. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 2013, folio 468.

³¹ Notaire Mermet. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1779, folio 167.

³² Notaire Guichon. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1997, folios 651 (verso) et 652.



reçoit de son père son titre clérical, c'est-à-dire une pension de 105 livres destinée à soutenir son état. Cette pension est assignée sur des terres que possède son père au territoire de Sééz³³. Il est ordonné diacre la même année, et prêtre l'année suivante. D'abord nommé vice-prieur, ou vicaire de Sééz de 1759 à 1762, il devient curé *de prime* de la cathédrale de Moûtiers de 1762 à 1769, puis curé de Montgirod et recteur de la chapelle Notre-Dame de Consolation à l'étréto du Siaix. En 1778, il est en outre pourvu du rectorat des chapelles St-Sébastien et Ste-Anne à Sééz, et il conserve ces deux bénéfices mineurs jusqu'en 1790. En 1785, il est transféré à la cure de Petit-Cœur, et en 1792 à celle de Grand-Cœur. A l'instar de son frère, il prête serment à la constitution civile du clergé en 1793, mais devient aussi suspect qui lui aux autorités nouvelles. Condamné à la déportation, il est aussi obligé d'assurer son ministère à couvert, et pour cela il accomplit une mission en sa paroisse en mai 1797. Après 1801, il est confirmé curé de Grand-Cœur. Puis, ayant pris sa retraite, il va demeurer auprès de son frère à Saint-Oyen. Il est mort en cette paroisse le 22 avril 1818, et il est enseveli le surlendemain « dans le tombeau des prêtres de Saint-Oyen ».

5-12) Honorable sieur Jean-Baptiste RAPIN, qui suit

5^{ème} degré

Honorable sieur Jean-Baptiste RAPIN, né à Sééz et baptisé le 15 avril 1735 (parrain et marraine : Jean-Baptiste Grand et sa femme Louise). Il est mort à Sééz le 16 novembre 1779.

Il épouse 1^e) à Moûtiers le 27 octobre 1763 **Marie Antoinette GERMAIN**, née à Sééz le 8 avril 1732, mariée en premières noces (à Sééz le 1^{er} août 1758) avec Jean-Baptiste DURAND, et fille de Jean Joseph Germain et de Marie FRACHER, de Sééz. Sur le point de mourir, elle teste le 7 janvier 1770 en faveur de sa mère, léguant 100 livres à son mari, en biens-fonds ou en argent, « par amitié et en considération de ses bons services »³⁴. Elle décède le lendemain 8 janvier dans sa maison à Sééz.

Il épouse 2^e) à Sééz le 7 mai 1770, avec une dispense du 4^{ème} degré d'affinité, **Marie VEYLEX**, née et baptisée en cette paroisse le 4 octobre 1742, fille de Joseph Veylex et de Françoise FORT. Elle est morte à Sééz le 15 prairial an IV (3 juin 1796). Durant son veuvage, elle « dissipe tout son bien et contracte des dettes ». Aussi, après sa mort, ses trois fils renoncent à sa succession par une déclaration déposée le 27 prairial suivant au greffe de la justice de paix du canton de Bourg-Saint-Maurice³⁵.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Sééz :

- 6-1) Anne Françoise RAPIN, baptisée le 14 janvier 1765 (parrain : Claude François Rapin ; marraine : Anne Crosé, veuve de Jacques François Rapin).
- 6-2) Jean Joseph RAPIN, baptisé le 20 mars 1766 (parrain : Jean Antoine Favre ; marraine : Anne Rapin) ; mort le 25 suivant et inhumé le lendemain.

Enfants du second lit, nés et baptisés à Sééz :

- 6-3) Jacques François RAPIN, baptisé à Sééz le 22 décembre 1771 (parrain et marraine : Claude François Rapin et Jeanne Grand, sa femme). Il est mort sans alliance à Sééz le 16 novembre 1835, et il est inhumé le lendemain.

6-4) Charles Joseph RAPIN, qui suit.

³³ Notaire Mermet. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1781, folio 63.

³⁴ Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1796, folio 27.

³⁵ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 2043, folio 453.



- 6-5) Jean Joseph RAPIN, né et baptisé le 6 janvier 1776 (parrain et marraine : Joseph Martin et Catherine Gonthier, sa femme). Cultivateur propriétaire, puis copiste (greffier) à Séez, il est mort dans la maison Rapin en cette ville le 22 juin 1844, et il est inhumé le lendemain.
Il épouse 1^e) à Séez le 22 nivôse an V Marie Gasparde THOMAS, née vers 1775, fille de Jean-Baptiste Thomas et de Marie Antoinette MARMOTTAN. Elle est morte à Séez le 28 février 1836, et elle est inhumée le lendemain 1^{er} mars.
Il épouse 2^e) à Séez le 8 mars 1837, « après avoir obtenu dispense du souverain pontife Grégoire seize de l'empêchement égal d'affinité », Anne Marie FIAT, née en cette paroisse le 10 germinal an VI, fille de feu Didier Fiat, préposé aux douanes, et d'Anne Marie THOMAS. Veuve, elle se remarie à Séez le 20 avril 1847 avec Jean François BLANC, de Hauteville-Gondon, lui-même veuf de Marie Marguerite BONNEVIE et de Marie Thérèse EMPRIN.
Enfants du premier lit :
7-1) Marie Françoise RAPIN, née à Séez le 6 nivôse an VI, décédée le 16 suivant.
Enfants du second lit, nés à Séez :
7-2) N RAPIN, né le 13 janvier 1838 et ondoyé par Rose Favre, sage-femme, mort peu de temps après.
7-3) N RAPIN, né le 13 juin 1839 et ondoyé par Marie Péronne Guilliot, sage-femme, mort peu de temps après.
- 6-6) Marie-Anne RAPIN, née et baptisée le 6 novembre 1778 (parrain : Jean-Baptiste Jarroz ; marraine : Jeanne Antoinette Veylex, née Pivot).

6^{ème} degré

Charles Joseph RAPIN, né à Séez et baptisé le 21 août 1773 (parrain : Joseph Grand ; marraine : Anne Charlotte Grand, née Minoret). Propriétaire et cultivateur au chef-lieu de Séez, il est mort à Tours-en-Savoie le 4 janvier 1846, « pauvre mendiant », « trouvé mort dans une ruine ».
Il épouse à Séez le 19 avril 1792 **Marie Jeanne GRANIER**, née en cette paroisse le 21 octobre 1772, fille de Claude Granier et de Marie GRAND. Elle est morte à Séez le 10 juin 1826 et elle est inhumée le lendemain.

Enfants, nés à Séez :

7-1) **Jean Joseph RAPIN, qui suit.**

7-2) Jean-Baptiste RAPIN, né le 16 pluviôse an XII (6 février 1804). Cultivateur à Séez, il s'expatrie vers 1843 à Avignon, où il devient commissionnaire, puis journalier. Il y demeure rue Campana en 1844, rue Jacob en 1850. Il est mort en cette ville le 21 janvier 1855, domicilié alors à l'hôtel de Luxembourg, rue du Chapeau-Rouge.

Il épouse à Séez le 25 novembre 1824 Marie Virginie BRUNET, née aux Chapelles vers 1805, fille de Pierre Antoine Brunet et d'Anne Françoise BLANC. Cultivatrice avec son mari, elle est morte à son domicile au chef-lieu de Séez le 26 avril 1892.

Enfants :

8-1) Joseph Marie RAPIN, né et baptisé à Séez le 16 septembre 1828 (parrain : Jean Joseph Rapin ; marraine : Marie-Thérèse Puret, veuve Rapin) ; mort *ibidem* le 15 octobre suivant et inhumé le surlendemain.

8-2) Pierre Marie RAPIN, né et baptisé à Séez le 24 juin 1830 (parrain : Pierre Antoine Brunet ; marraine : Marie Gasparde Thomas). Cultivateur à Séez, il est mort sans alliance en cette commune le 8 mai 1906.



- 8-3) Clément RAPIN, né et baptisé à Séez le 28 avril 1832 (parrain : Clément Mérendet ; marraine : Marie Joséphine Mérel) ; mort *ibidem* le 2 mai suivant et inhumé le lendemain.
- 8-4) Jean Joseph RAPIN, né le 14 octobre 1833 et baptisé le même jour (parrain : Jean Joseph Rapin, son oncle ; marraine : Marie Antoinette Vullier, femme Gacon). Cultivateur, il est domicilié à l'époque de son mariage rue du Four de la Terre à Avignon.
Il épouse à Avignon le 27 décembre 1883 Jeanne Marie CLÉMENT-GUY, alors journalière en cette ville, née à Bellentre le 23 mai 1859, fils de feu Jean François Clément-Guy, journalier, et de Marie-Anne JORDANNET.
D'où :
9-1) Joseph Désiré RAPIN, né à Séez le 23 février 1884.
- 8-5) Marie Jérémie RAPIN, née et baptisée à Séez le 16 mars 1836 (parrain : Constant Allamand ; marraine : Marie Henriette Arpin) ; morte en cette ville dans la maison Rapin le 24 octobre 1841.
- 8-6) Autre Clément RAPIN, né et baptisé à Séez le 24 février 1839 (parrain : Melchior Michel ; marraine : Clémence Veylex, couturière, tous de Séez).
- 8-7) Philippe Joseph RAPIN, né et baptisé à Séez le 30 juillet 1841 (parrain : Philippe Joseph Grand, cultivateur ; marraine : Marie Angélique Albi, femme Grand, cultivatrice, tous de Séez) ; décédé dans la maison Rapin à Séez le 16 avril 1842.
- 8-8) Isidore RAPIN, né à Avignon le 18 juillet 1844, mort en cette ville le 11 décembre 1847.
- 8-9) Marie Antoinette Virginie RAPIN, née à Avignon le 21 novembre 1846. Alors cultivatrice à Séez, elle épouse à Séez le 2 mars 1870 Auguste Marin MÉRENDET, alors chef cantonnier à Séez, où il est né le 6 décembre 1841, fils de Jean Joseph Mérendet, cultivateur, et de feu Marie Judith GRIOTTERAY.
- 8-10) Rosalie RAPIN, née à Avignon le 3 février 1850, morte en cette ville au domicile de ses parents le 11 février 1852.
- 7-3) Marie Josèphe RAPIN, née le 31 janvier 1807. Elle est morte sans alliance à Séez le 18 février 1862, au domicile de Joseph Grand au chef-lieu de cette commune.
- 7-4) Gabriel RAPIN, né le 5 février 1809, et mort chez ses parents le 18 avril suivant.
- 7-5) Pierre Paul RAPIN, né le 28 février 1811, mort chez ses parents au chef-lieu de Séez le 17 février 1813.
- 7-6) Marie Françoise RAPIN, née le 26 novembre 1813. Cultivatrice, elle est morte à son domicile au chef-lieu de Séez le 21 septembre 1894. Elle épouse à Séez le 13 août 1833 Joseph GRAND, cultivateur en cette commune, où il est né le 9 novembre 1800, fils de feu Claude Antoine Grand, cultivateur, et de Clémence FAVRE. Il est mort à son domicile au chef-lieu de Séez le 24 décembre 1877.

7^{ème} degré

Jean Joseph RAPIN, né à Séez le 16 frimaire en X (7 décembre 1801). D'abord établi à Séez, il part ensuite pour travailler à Avignon. Il est mort en cette ville le 23 octobre 1885, étant alors garçon d'hôtel et demeurant rue Jacob.



Il épouse à Séez le 18 juillet 1820 **Marie Charlotte GRAND**, née à Saint-Germain (Séez) le 24 nivôse an X (14 janvier 1802), fille de Jean-Baptiste Grand et de Catherine Françoise SOURD, cultivateurs. Femme de peine, elle est morte à Avignon le décembre 1867, à son domicile de la rue Jacob.

Enfants, nés et baptisés à Séez :

8-1) Marie Dauphine, dite Delphine RAPIN, née et baptisée le 13 juin 1822 (parrain : Jean Joseph Rapin, « déjà parrain dudit père ; marraine : Marie Thérèse Rapin, née Puret). Femme de peine à Avignon, elle est morte à l'hôpital de cette ville le 23 septembre 1871. Elle épouse à Avignon le 9 mars 1852 Joseph François VEYLEX, homme de peine, habitant alors en cette ville place Crillon. Né à et baptisé Séez le 11 octobre 1808, il est veuf de Marie Claire LISETTOZ (mariés à Séez le 8 novembre 1831), et fils de feu Félix Veylex, tailleur d'habits, et de défunte Anne Marie SILVOZ. Il est mort à l'hôtel Saint-Yves à Avignon le 5 novembre 1870.

Alors ménagère, elle a eu un enfant naturel :

9-1) Antoine Maxime RAPIN, né et baptisé à Séez le 6 mai 1848 (parrain : Claude Antoine Gillet, cultivateur ; marraine : Marie-Thérèse Arby, ménagère, tous de Séez).

8-2) Joseph Marie RAPIN, né et baptisé le 8 mars 1824 (parrain : Joseph Marie Vullier ; marraine : Marie Gasparde Thomas) ; mort à Séez le 15 février 1837 et inhumé le lendemain.

8-3) *Jean-Baptiste RAPIN, qui suit.*

8-4) Pierre Paul RAPIN, né et baptisé le 5 septembre 1827 (parrain : Jean Joseph Rapin ; marraine : Jacqueline Rébor). Il est mort sans profession à Avignon le 24 janvier 1902, à son domicile sis route de Marseille. Il a épousé Henriette Christine LANIER.

8-5) Marie Cécile RAPIN, née et baptisée le 27 mai 1830 (parrain : Auguste Bochet ; marraine : Catherine Françoise Sourd). Demeurant alors femme de peine à Avignon, elle épouse en cette ville le 14 février 1856 Jean-Baptiste CRESSSENS, ex militaire, né à Saint-Jeand'Angély de parents inconnus.

8^{ème} degré

Jean-Baptiste RAPIN, né et baptisé à Séez le 21 décembre 1825 (parrain : Jean-Baptiste Rapin, son oncle paternel ; marraine : Marie Thérèse Mayeur, veuve de Pierre Joseph Grand). Journalier à Avignon, il demeure rue Trémoulet, puis rue Philonarde, où il décède le 1^{er} décembre 1855.

Il épouse à Séez le 28 mai 1850 **Adélaïde GACON**, née en cette commune le 7 avril 1825, fille de Pierre Antoine Gacon, cultivateur, et de Marie Josèphe JOVET.

D'où :

9-1) Joseph Auguste RAPIN, né à Avignon le 7 décembre 1853, mort en cette ville au domicile de ses parents le 13 août 1854.

